

GÉRER DIFFÉREMMENT

13

**RENFORCER LES SERVICES
ET L'APPROPRIATION DES
COMPÉTENCES EAU
ET ASSAINISSEMENT VERS
UN PASSAGE EN RÉGIE**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS NORD MARTINIQUE (CAP NORD MARTINIQUE)



LES AUTEURS



Julien BAHUAUD

julien.bahuaud@administrateur-inet.org



Gaëlle BOURGOUIN

gaelle.bourgouin@administrateur-inet.org



Christiane JOSEPH

christiane.joseph@ingenieurchef-inet.org



Camille VAN DER MEE

camille.vandermee@administrateur-inet.org

TUTEUR AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Jean-Jacques NARAYANINSAMY

Directeur général des services

CONTEXTE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord) s'est saisie des compétences eau et assainissement, ce qui a ouvert la discussion sur le choix du mode de gestion de ces services publics. Au sein des services de la direction déléguée de l'eau et de l'assainissement de CAP Nord, cette mission s'inscrit dans une démarche plus globale approuvée par délibération de l'assemblée délibérante de l'intercommunalité le 5 juillet 2019.

Cette délibération vise à préparer et à anticiper le changement de mode de gestion des compétences eau et assainissement sur un territoire à forts enjeux dans ces domaines.

Les résultats de la mission ont été présentés à l'occasion de deux restitutions à mi-parcours et de trois restitutions finales, en réunion de direction, en commission de l'eau et de l'assainissement ainsi que devant le conseil communautaire.

PROBLÉMATIQUE

Un passage en régie ayant été approuvé par les élus communautaires, la mission a consisté à mener un audit organisationnel et RH de la direction de l'eau et de l'assainissement et un état des lieux de l'exercice de ces compétences afin d'étudier la faisabilité d'un passage en régie.

3 objectifs spécifiques ont été exprimés par le commanditaire :

- Identifier les forces et les faiblesses du fonctionnement actuel
- Proposer des pistes d'amélioration pour répondre aux exigences politiques et réglementaires
- Établir des préconisations structurelles pour préparer le passage en régie

Compte tenu de la décision des élus communautaires de passer en régie à horizon des 4 ans, il a fallu faire preuve d'audace pour identifier les freins et les leviers pour mieux répondre à la commande. En effet changer de mode de gestion de la politique de l'eau et de l'assainissement soulève de nombreux enjeux pour Cap Nord sur les plans organisationnel, technique, juridique, financier et environnemental.

DES CLÉS POUR AGIR

L'équipe a été guidée dans ces travaux par un souci constant d'opérationnalité. Cette volonté d'accompagner la collectivité vers un passage en régie sécurisé pour l'alimentation en eau potable a conduit à présenter ces recommandations et analyses de manière séquentielle en deux phases :

- 1 - la mission invite la collectivité à consolider les services administratifs dédiés au pilotage des compétences eau et assainissement. Il s'agit à la fois de garantir les conditions matérielles et de sécurité adéquates pour l'accueil des agents et du public, de mieux intégrer la direction de l'eau et de l'assainissement au sein de la collectivité, d'organiser et de structurer la direction à travers la formalisation des responsabilités de chaque agent d'une part et le développement l'animation managériale d'autre part, et enfin d'envisager des nouveaux recrutements dans une logique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

2 - les résultats de la mission ont amené à identifier un certains nombres de chantiers stratégiques et prioritaires qui devraient permettre de consolider la maîtrise de ces services publics en renforçant le pilotage prospectif. Ainsi, les pistes esquissées pour assurer l'équilibre des deux budgets annexes, pour consolider la gestion patrimoniale et organiser le contrôle des opérateurs, ou encore fluidifier les relations aux usagers et garantir la protection de la ressources en eau et de l'environnement devraient in fine aider la collectivité à envisager le passage en régie de manière sereine.

Les chiffres

18 communes et comptant environ 200 agents pour une communauté d'agglomération créée en 2014

547 m² soit 48,5% de la Martinique

103 211 habitants en 2015

35,9 % de pauvreté (INSEE, 2018)

70 % des 36 points de captages sont situés sur le territoire de CAP Nord qui concentre ainsi la ressource naturelle en eau.

Aller plus loin

[Office de l'eau de Martinique:](#)

[France eau publique](#)

[Services eau France](#)



Sources des images : Office De l'Eau (ODE) de la Martinique, site internet officiel